

**ASSOCIATION LA RENAISSANCE**

Siège social : Ferme d'Archevilliers

6 rue du Tronc

28630 NOGENT LE PHAYE

N° SIRET : 519 315 550 00011

APE : 9499Z



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Relatif à l'exerce de 1 mois clos le 31 décembre 2009**

**ADH** Experts

 **MAZARS**

**ADH Experts**

8 rue Claude Bernard

28 000 Chartres

Tel : 02 37 25 15 15

Fax : 02 37 34 36 51

SA d'expertise comptable et de  
commissariat aux comptes.

Capital 2 282 630 €.

[www.adhexperts.fr](http://www.adhexperts.fr)

**SAFREC**

153 rue Franche Comte - Olivet

45 000 Orléans

Tel : 02 38 76 06 00

Fax : 02 38 63 04 50

SA d'expertise comptable et de  
commissariat aux comptes.

Capital 600 000 €.

[http://www.safrec.experts-  
comptables.fr](http://www.safrec.experts-comptables.fr)

**ADH Paris**

35 Rue Brossolette

92 300 Levallois Perret

Tel : 02 37 25 15 15

Fax : 02 37 34 36 51

SARL d'expertise comptable et de  
commissariat aux comptes.

Capital 20 000 €.

[www.adhexperts.fr](http://www.adhexperts.fr)

*RAPPORT*

*GENERAL*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de un mois clos le **31 décembre 2009**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association La Renaissance** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

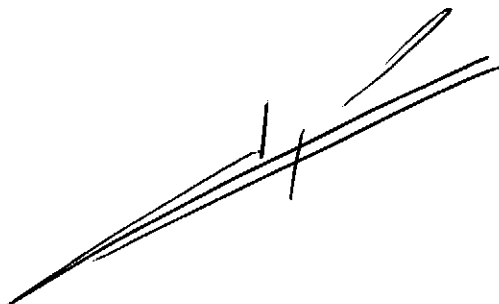
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CHARTRES, le 11 juin 2010

Pour la SA ADH EXPERTS,  
Le mandataire social et responsable technique

*Ludovic POUZOL*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, slanted lines that form the name 'Ludovic POUZOL'.

Commissaire aux Comptes

# **COMPTES ANNUELS**

## **ANNEXES**



# Bilan Actif

LA RENAISSANCE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 20/05/10

<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL Immobilisations Incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL Immobilisations corporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>				
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	300 000		300 000	
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	300 000		300 000	
<b>Frais d'émission d'emprunts à étaler</b>				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	300 000		300 000	

# Bilan Passif

LA RENAISSANCE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 20/05/10

<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel	dont versé	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
	<b>TOTAL situation nette :</b>	300 000
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		300 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
	<b>TOTAL dettes financières :</b>	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	<b>TOTAL dettes diverses :</b>	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		300 000

# Compte de Résultat (Première Partie)

LA RENAISSANCE

Période du 01/01/09 au 31/12/09  
Edition du 20/05/10

Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services <b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			300 000	
<b>CHARGES EXTERNES</b> Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes <b>TOTAL charges externes :</b>				
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>				
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> Salaires et traitements Charges sociales <b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges <b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>				
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				





## PREAMBULE

L'association la renaissance a été créée le 9 décembre 2009 sous le n° W281004580.  
L'association est régie par la loi 1901.

## 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Au 31/12/2009, une seule opération a été comptabilisée, l'association a reçu un don de 300 000 €.

*RAPPORT*

*SPECIAL*

**ASSOCIATION LA RENAISSANCE**

Mesdames, Messieurs,

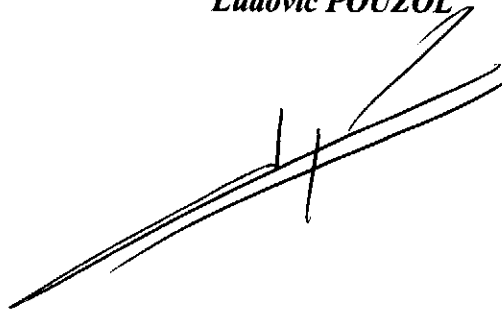
En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'Article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à CHARTRES, le 11 juin 2010

Pour la SA ADH EXPERTS,  
Le mandataire social et responsable technique

*Ludovic POUZOL*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a stylized representation of the name 'Ludovic Pouzol'.

Commissaire aux Comptes